

LE Jacobin

Jun 2021 | Vol. 19 N° 05



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

Concours pour la Fête nationale du Québec

Détails en page 7.



Les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Marcel-Dugas seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet. De retour à l'horaire régulier le 25 juin et le 2 juillet.



GRATUITÉ

Une surprise vous attend en page 3.



CONTACT



Mairie

16, rue Maréchal
 Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
 Téléphone : 450 839-3671
 Télécopieur : 450 839-2387
 info@st-jacques.org
 www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
 vendredi de 8 h à 12 h.
 * Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
 bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
 Téléphone : 1 800 567-9372
 Pendant les heures de bureau, en cas de
 panne d'électricité seulement.
 Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaines séances
 Lundi 7 juin
 Lundi 5 juillet

Les séances se tiendront en captation vidéo.
 Toute demande au conseil doit être transmise à
 la direction générale au moins deux semaines à
 l'avance pour être inscrite à l'ordre du jour.



Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
 jeudi de 13 h à 20 h
 et le samedi de 9 h à 12 h.

Merci de respecter les mesures en vigueur.
 Téléphone : 450 831-2296.

SOMMAIRE

Le conseil municipal	
• Mot de la mairesse	3
• Gratuité	3
• Avis public	4
Sécurité civile	
• Capsule de prévention des incendies	5
Loisirs	
• Camp de jour d'été	6
• Jeux d'eau	6
• Concours - Fête nationale du Québec	7
Bibliothèque	
• Club du rat Biboche	8
• Club de lecture TD	8
• Une naissance un livre	8
• Nouveauté	9
• Prêt prolongé	9
Communauté	
• Félicitations	10
• Appel aux ados	10
• Remerciements	10
Urbanisme	
• Chronique environnement	11
• Règlement de zonage	11
Travaux publics	
• Déménagement	12
• L'herbe à poux, on l'arrache!	12
• Nouvelle réglementation	12



TOUS ENSEMBLE
 FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

ON SE PROTÈGE
 ET ON PROTÈGE LES AUTRES.

Inscrivez-vous sur notre site Internet
 en cliquant sur l'icône ci-dessous.



Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 12 fois l'an.
Tirage	2050 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens,

C'est certainement un des moments de l'année que je préfère....eh oui, l'été est enfin arrivé. Les doux rayons du soleil qui nous réchauffent et qui nous font rêver à des vacances. Après des mois d'hiver difficiles à devoir respecter les consignes sanitaires, l'espoir de retrouver parents et amis se fait sentir.

Pour débiter l'été à Saint-Jacques, notre musée local, la Maison de la Nouvelle-Acadie, ouvrira ses portes avec une toute nouvelle exposition : « Faire un tabac, journal d'une culture partie en fumée ». Afin d'en faire profiter les citoyennes et citoyens, nous avons décidé de vous offrir un laissez-passer gratuit qui se trouve dans le Jacobin ce mois-ci. Passez visiter le musée et profitez d'une promenade au parc des Cultures par la même occasion.

Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons toujours les indications du gouvernement visant à lever progressivement certaines mesures sanitaires relatives à la Covid. C'est pourquoi nous ne pouvons, pour le moment, organiser des activités à la hauteur de vos espérances. Toutefois, nous vous invitons à participer à notre concours de pavoisement permettant de développer notre sentiment d'appartenance à notre culture québécoise et à faire rayonner tout Saint-Jacques. Pour ce faire, décorez l'extérieur de votre maison avec des items soulignant la Fête nationale du Québec afin de courir la chance de gagner. De nombreux prix seront attribués.

En ce qui concerne la programmation estivale, nous vous invitons à rester à l'affût pour être informés de ce que nous vous réservons.

Bon été!

Josyane Forest
Mairesse de Saint-Jacques



Laissez-passer pour une **admission gratuite** pour la Maison de la Nouvelle-Acadie.

Venez découvrir notre exposition permanente qui offre aux visiteurs une véritable épopée à travers l'établissement des Acadiens dans la seigneurie des Sulpiciens et sur son développement ainsi que notre exposition temporaire sur l'histoire du tabac au Québec, mais plus particulièrement à Saint-Jacques.

Horaire 2021

22 mai au 24 juin

Lundi au jeudi : fermé

Vendredi : 11 h à 17 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

24 juin au 5 septembre

Lundi et mardi : fermé

Mercredi : 11 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 11 h à 19 h 30

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

5 septembre au 10 octobre

Lundi au jeudi : fermé

Vendredi : 11 h à 17 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

La Maison de la Nouvelle-Acadie est située au 98, rue Saint-Jacques.



*Municipalité de
Saint-Jacques*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

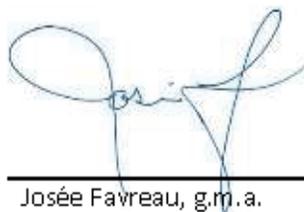
AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-2021 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 3 024 397 À LA ZONE I1-28 :

1. QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 3 mai, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 512-2021 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001 afin d'intégrer le lot 3 024 397 à la zone I1-28.
2. QUE le projet de règlement numéro 512-2021, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique écrite quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique écrite qui sera tenue à compter du 2 juin jusqu'au 16 juin 2021 à 16 h 30. Les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer doivent le faire par écrit à info@st-jacques.org.
3. QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. QUE le projet de règlement numéro 512-2021 peut être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques durant les heures d'ouverture habituelles ainsi qu'au www.st-jacques.org.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 31^E JOUR DE MAI 2021.



Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**** Les séances du conseil sont disponibles en tout temps sur notre site internet : www.st-jacques.org**

SÉCURITÉ CIVILE

CAPSULE DE PRÉVENTION DES INCENDIES



**Pour de belles vacances,
gardez le feu sous surveillance!**

LES FEUX EXTÉRIEURS

Avant de faire un feu en plein air, assurez-vous qu'il n'y a aucune restriction en vigueur, veillez à avoir une source d'eau à portée de main ainsi qu'un emplacement sécuritaire et gardez à distance les bonbonnes de gaz propane et autres combustibles. Avant de quitter, éteignez-le et vérifiez que toutes les braises sont complètement refroidies.



**Les boîtes à fleurs
ne sont pas des cendriers!**

Saviez-vous que les terreaux d'empotage sont enrichis de plusieurs matières combustibles et contiennent souvent très peu de terre véritable? Qu'un mégot de cigarette non éteint peut se consumer pendant plus de trois heures?

Afin d'éviter qu'un incendie ne survienne, éteignez vos mégots dans un cendrier et non dans les boîtes à fleurs, le paillis ou toute autre zone

Ces renseignements proviennent du ministère de la Sécurité publique : <https://www.securite-publique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsule-prevention.html>

Camp de jour d'été | Inscription

Les inscriptions sont en continu sur les heures de bureau jusqu'à la pleine capacité. Si la pleine capacité est atteinte, une liste d'attente sera créée.

Heure : 8 h à 16 h 30

Où : Garage municipal : 186, rue Saint-Jacques

Formulaire d'inscription disponible sur place et sur le site internet de la municipalité : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/.

Pour toute question :

450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org.



JEUX D'EAU

Ouverture le 18 juin



Les jeux d'eau du parc Aimé-Piette seront ouverts dès le 18 juin de 8 h à 20 h.



Voici un petit rappel des règles de sécurité des jeux d'eau :

- Aucune surveillance n'est assurée par la municipalité sur le site.
- Le maintien des règles d'hygiène et de distanciation sociale dans les jeux d'eau et le parc relève des parents.
- Chaque enfant de moins de 7 ans doit être accompagné d'une personne responsable de 16 ans ou plus.
- Il est interdit de courir, de bousculer, de circuler à vélo ou en patins à roues alignées sur la surface bétonnée.
- La municipalité de Saint-Jacques n'est pas tenue responsable des vols ou des accidents survenus sur le site.
- La nourriture est permise seulement dans les aires prévues à cet effet.
- Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse.
- Les bouteilles de verre sont interdites sur le site.
- Notez que les jeux d'eau fonctionnent en circuit fermé et qu'ils sont alimentés par un puits dédié à l'irrigation du parc et non à partir du réseau d'aqueduc.

Faute de pouvoir se rassembler pour célébrer la Fête nationale du Québec, la Municipalité de Saint-Jacques a décidé de vous concocter des concours qui s'adressent à tous!

À VOS CRAYONS !

Concours de coloriage pour les enfants de moins de 12 ans.

- Dessine le plus beau défilé à l'effigie de la Fête nationale.
- Remets ton dessin au bureau des loisirs situé au garage municipal : 186, rue Saint-Jacques.
- En remettant ton dessin, inscris-toi au concours en laissant tes coordonnées au technicien en loisir.
- Cours la chance de gagner un vélo !



AFFICHEZ VOTRE FIERTÉ !

Concours de décoration de votre résidence aux couleurs de la Fête nationale.

- D'abord, inscrivez-vous auprès du technicien en loisir comme participant : 450 839-3671, poste 7670 ou loisir@st-jacques.org.
- Embellissez votre habitation aux couleurs de la Fête nationale.
- Courez la chance de gagner un prix de participation d'une valeur de 50 \$.



Vous avez jusqu'au 23 juin pour vous inscrire à ces deux concours.

Pour plus d'informations, veuillez contacter, Vincent Grenier, au 450 839-3671, poste 7670 ou loisir@st-jacques.org



CLUB DU RAT BIBOCHE

Il est encore temps de s'inscrire au Club du Rat Biboché! Viens emprunter des livres 3 fois à la bibliothèque pour pouvoir participer au grand tirage du 30 juin! Les petits rats de bibliothèque qui auront rempli leur carte d'emprunteur auront la chance de gagner le grand prix d'une carte-cadeau d'une valeur de 20 \$ à la Librairie Martin.

En attendant le grand tirage, les participants du Club sont invités à la bibliothèque pour participer à un jeu de recherche et de découverte de la nature parmi les rayonnages. Un jeu où tout le monde gagne un beau livre neuf de son choix!

CLUB DE LECTURE TD POUR TOUS !

Le club de lecture TD est le plus important programme de lecture estival au Canada! C'est un Club qui encourage l'amour de la lecture et la préservation des acquis scolaires durant l'été en ayant du plaisir! La Bibliothèque Marcel-Dugas est bien fière de faire partie des 2 200 bibliothèques publiques canadiennes à y participer en 2021.

À compter du 15 juin, vous pourrez vous abonner au Club directement à la bibliothèque ou en ligne au clubdelecturetd.ca. Des carnets de lecture seront à la disposition des participants qui recevront également un code d'accès pour des activités en ligne. Livres numériques, bandes dessinées, création de blagues et d'histoires seront au rendez-vous, sans compter une sélection de livres papier spécialement dédiés aux membres du club.

Un club très, très accessible!

En plus d'être gratuit, le Club offre des carnets de lecture en gros caractères, en version audio et même en braille pour les enfants ayant une déficience perceptuelle. Si ces options vous intéressent, communiquez avec Rachel Gamache à la bibliothèque au 450-839-3671 poste 7682.

UNE NAISSANCE UN LIVRE

De toutes nouvelles trousse seront disponibles à la bibliothèque au courant du mois de juin. Les nouveaux petits abonnés de 2 ans et moins pourront recevoir la leur en s'inscrivant à la bibliothèque. Si vous avez abonné votre tout-petit dans la dernière année, nous vous invitons également à venir chercher une trousse.

Surveillez les réseaux sociaux pour connaître la date de disponibilité et en savoir plus!



Livres papier



Les cendres de l'innocence T.1
Lise Bergeron



Meurtres avec vue
Thomas King



Leonard Cohen: sur un fil
Philippe Girard



Les belles combines
Dominique Bernèche



L'Anse-à-Lajoie T.02 Simone
France Lorrain



La Tisserande
Richard Gougeon



Shanghai 2040
Jean-Louis Roy



Un pays de rivières
Normand Cazalais



Un bonheur à bâtir T.01
 La folie des grandeurs
Rosette Laberge



Occupez-vous des chats, j'pars! : carnets de résidences
Iris



Une drôle de bête
Martine Laffon



À la rescousse de Mia la tortue
Lucie Crovatto, Lucie Papineau

Nous sommes toujours ouverts à vos suggestions d'achat de parutions récentes. N'oubliez pas de nous en faire part!

PRÊT PROLONGÉ

Les beaux jours sont à nos portes! Vous avez la chance de vous exiler pendant plusieurs semaines au camping, au chalet, sur une île déserte ou au fond de votre garde-robe? Qu'à cela ne tienne! Peu importe l'endroit où vous passerez l'été, la bibliothèque Marcel-Dugas prolongera vos emprunts jusqu'à la date de votre retour.

Vous n'avez qu'à demander le prêt prolongé au moment d'emprunter vos livres. Évadez-vous en toute tranquillité!



COMMUNAUTÉ

INFORMATION

FÉLICITATIONS !

La Fondation de l'athlète d'excellence (FAEQ) a présenté virtuellement le 13 mai dernier la 12e édition du programme de bourses La Capitale (maintenant le Programme de bourses Beneva) pour le soutien des étudiant.e.s-athlètes de la province.

Félicitations à Juliette Parent, résidente de Saint-Jacques, pour sa bourse d'excellence académique. Vice-championne du monde junior au racquetball en double chez les 16 ans et moins, Juliette est intéressée par les domaines des affaires et de la santé. La joueuse de racquetball vise éventuellement un classement parmi les deux meilleures au Canada, des participations aux compétitions d'envergure de son sport de même qu'aux tournois du circuit professionnel féminin.



Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futurs projets.

APPEL AUX ADOS !



Dans le cadre des 25e Journées de la Culture qui auront lieu les 24-25-26 septembre 2021, la communauté des ados de Saint-Jacques est sollicitée afin de participer à une œuvre collective avec une artiste de la région! Nous formerons un comité de réflexion et de création au courant de l'été. Les 13-18 ans sont tous les bienvenus!

Manifestez votre intérêt en nous écrivant à biblio@st-jacques.org ou via la page Facebook de la Municipalité.

REMERCIEMENTS

Les Fêtes Gourmandes de Lanaudière, la Municipalité ainsi que la Fabrique de Saint-Jacques tiennent à remercier les entrepreneurs qui ont restauré le chemin traversant le parc des Cultures et menant au cimetière, en unissant leurs ressources et en offrant gracieusement leur temps et leur énergie afin que tous puissent y circuler en toute sécurité.

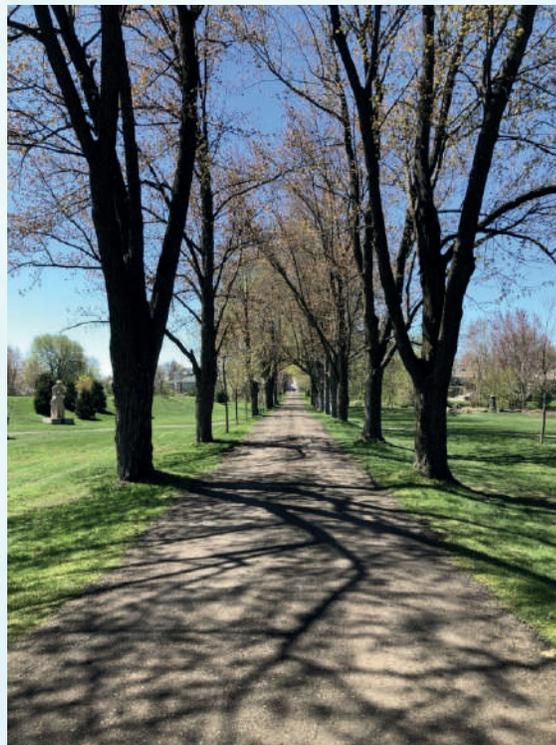
MERCI à l'équipe d'Excavation Pierre Marion 450 839-2383

MERCI à l'équipe d'Excavation Thériault 450 839-3747

MERCI à l'équipe d'Excavation Gareau 450 839-3397

Ces entreprises sont toutes situées à Saint-Jacques, contactez-les pour vos travaux en tout genre.

Encore une fois merci pour ce geste d'une grande générosité !





C'EST LE TEMPS DE PLANIFIER SON DÉMÉNAGEMENT

Vous allez déménager dans les prochaines semaines, pensez à planifier votre gestion des matières résiduelles!

FAIRE LE GRAND MÉNAGE

Avant de procéder à l'emballage, prenez le temps de trier l'ensemble de vos biens. Minimisez la quantité de produits voués à la poubelle en adoptant de bonnes pratiques de recyclage et de réutilisation :

- Annoncez vos produits excédentaires sur Kijiji ou Marketplace de Facebook;
- Organisez une vente de garage (**si la santé publique le permet**)
- Faites don à un service d'entraide, comme les comptoirs familiaux ou la Société Saint-Vincent-de-Paul (meubles, biens, vêtements);
- Allez porter à l'Écocentre vos résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, piles, etc.) et vos déchets électroniques (cellulaires, ordinateurs, etc.) ainsi que tous meubles brisés;
- N'oubliez pas que toutes les municipalités de la MRC de Montcalm offrent des collectes d'encombrants. Pour connaître les dates de collectes de la Municipalité de Saint-Jacques, allez visiter notre site internet. **(les objets encombrants peuvent être placés en bordure de route, seulement 24 h avant le jour de la collecte)**

L'EMBALLAGE

- Récupérez les boîtes d'un ami ou demandez-en à votre supermarché, SAQ ou pharmacie de quartier.
- Il existe maintenant plusieurs entreprises qui offrent le service de location de bacs réutilisables pour vos déménagements. On vous livre les bacs avant votre déménagement, et on revient les chercher par la suite!
- Emballez vos objets fragiles avec de vieux journaux, des vêtements ou des draps, et protégez vos meubles avec des couvertures que vous pourrez vous procurer à prix modique à votre service d'entraide municipal. N'oubliez pas de passer au suivant!

OÙ JE METS ÇA UNE BOÎTE À PIZZA ?

Si la boîte est souillée: dans le bac brun, si elle est propre: dans le bac bleu.



Source: chroniques GMR de la MRC Montcalm.

RÈGLEMENT DE ZONAGE #55-2001 | PROPRIÉTÉ DES TERRAINS ET PELOUSE

Tout propriétaire de lots vacants ou construits devra les tenir libres de tout rebut, ferraille, déchet, papier, substance nauséabonde qui peuvent nuire à la qualité de l'environnement ou de toute broussaille (sauf les arbustes décoratifs), matière ou substance qui pourraient communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Tout propriétaire devra faucher son terrain une fois avant le 1^{er} juillet. Nonobstant ce qui précède, tout champ exempt de mauvaises herbes et affecté à la culture n'est pas soumis au présent paragraphe.

Merci de votre collaboration.

DÉMÉNAGEMENT



N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité d'aviser la Municipalité de votre nouvelle adresse postale afin de recevoir nos correspondances.

Vous avez des meubles ou des objets à vous débarrasser? Vous pouvez aller les porter à l'Écocentre situé au 2456, route 125, Sainte-Julienne. C'est gratuit avec une preuve de résidence.

Bon déménagement!

L'HERBE À POUX, ON L'ARRACHE !

La Municipalité invite les citoyens à arracher l'herbe à poux sur leur terrain afin de contrer les impacts sur la santé.



Sur les petits terrains, tels que les terrains résidentiels, il est préférable d'arracher l'herbe à poux dès que vous la voyez. Vous pouvez effectuer l'arrachage :

- À la main;
- En déracinant la plante avec un outil de jardinage, par exemple une binette.

Plus de 10 % de la population de Saint-Jacques est affectée par le pollen se dégageant de ce type de végétation. Il provoque, de la fin juillet à la fin septembre, la rhinite allergique.

L'herbe à poux est une plante annuelle dont l'apparence et la taille sont très variables selon la situation. En condition optimum de croissance, la plante peut atteindre 1,5 mètre de hauteur. Elle réussit à se développer dans un sol où les conditions de croissance sont difficiles pour les autres plantes et produit une grande quantité de pollen facilement dispersé par le vent.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La Municipalité a adopté le règlement numéro 001-2021 pour l'aménagement et l'entretien de ponceaux, fossés et exutoires sur le territoire de la Municipalité. Pour plus d'information sur cette réglementation, veuillez consulter le site internet de la Municipalité.

